

La Région Midi Pyrénées

Depuis 2005, le Conseil Régional soutient le développement de l'ESS. Ainsi chaque année, Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement du territoire, d'une part, et de ses engagements en matière d'économie solidaire, d'autre part, un appel à projet à destination des Pays et Parcs Naturels Régionaux est organisé.

Budget : 2 millions d'€.

La Ville de Toulouse

Depuis 2008, une délégation municipale est en charge de l'Economie Sociale et Solidaire. En septembre 2009, un chargé de mission a été engagé.

Budget 2009 : 1 000 000 €

2 axes de travail :

- **Créer des marchés**

Mise en place de clauses d'insertion dans tous les marchés publics.

- **Faciliter les marchés**

Mise en place d'un outil : IRLIS*

Autres chantiers :

- travail à la mise en place de **la monnaie SOL** pour 2011.
- **Soutien aux évènementiels** (la 15e de l'ESS, le Mois de l'ESS, le Forum régional de l'ESS, le marché de Noël convivial et solidaire).
- **Soutien aux pôles de réflexion-action** (initiation, animation puis appui) : regroupement d'acteurs à l'échelle régionale par thématiques (Pôle Tourisme Solidaire, Pôle restauration ; Pôles en projet : Pôle épicerie sociale et solidaire, pôle informatique solidaire, Pôle garage associatif).
- Les activités ESS occupent entre 2 et 4 pages du journal de la ville.
- **Volonté d'implanter dans les quartiers des lieux mutualisés, dédiés aux entreprises de l'ESS** (il en existe déjà un ; chacun gère ses m2).

La Ville de Toulouse est favorable à la création d'un pôle «vitrine» mais souhaite que ce lieu soit géographiquement situé dans un pôle de développement économique (mêlé avec l'économie classique), afin de ne pas faire de l'ESS une économie marginalisée et palliative.

Réflexion : Comment mettre en lien les acteurs de l'ESS avec les acteurs de l'économie classique ? Et les collectivités ?

Comment la ville peut faire le lien entre l'ESS et l'économie classique ?
Comment elle peut favoriser le développement de l'ESS au sein de l'économie classique ?

IRLIS : Initiative Régionale et Locale d'Investissement Solidaire

- le porteur de projet remplit une fiche présentant son projet, laquelle est ensuite envoyée à la Mairie.

- une commission (2 élus, 2 structures d'accompagnement, 1 représentant de France Active) se réunit tous les mois et choisit, d'après la fiche, s'ils accompagnent ou non ce projet.

- Si le porteur de projet est accompagné, il doit signer une Charte «de développement solidaire ».

A partir de là, le porteur de projet peut bénéficier :

- D'un accompagnement à la création de l'activité pouvant durer jusqu'à 1,5 an, (jusqu'à 70h d'accompagnement) : *financement 100% ville.*
- De l'obtention éventuelle d'un prêt solidaire au moment de la création (conditions de prêt favorisées, et mise en place d'un fond de garantie : la ville engage un certain montant, les banques le multiplie par 5).
- Un accompagnement en aval de 3 à 5 ans : *financement 100% ville.*

IRLIS existe depuis le printemps 2009. Chaque mois, 7 à 8 projets sont validés en commission.

Documents joints :

- La Charte ESS de Toulouse
- Plaquette de présentation du dispositif IRLIS
- La délibération municipale de Toulouse portant l'acceptation du financement du dispositif IRLIS

Dynamiques des acteurs :

L'Adpés est une association d'acteurs régionale, tout comme la CRESS. Etymon est une association d'acteurs toulousains. Ce sont les trois principaux acteurs structurant des Midi Pyrénées.

Ces trois structures ont des difficultés à travailler ensemble. Cependant, toutes travaillent en intelligence avec la Ville de Toulouse.

Trois projet de pôle physique :

- La **CRESS Midi Pyrénées** porte un projet de Maison de l'ESS qui hébergerait les têtes de réseaux de l'ESS.
- L'**Adepés** cherche à déménager dans des locaux plus grands afin d'accueillir plus d'entrepreneurs, et d'ouvrir un espace grand public.
- **Etymon** réfléchit avec la ville de Toulouse à l'ouverture d'un centre multifonction (centre de ressource, espace d'hébergement, ouverture vers le grand public).